

CONSEIL MUNICIPAL

du 28 SEPTEMBRE 2020

ABSENTE : Mme Laly BOUZALFANE

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité la séance à huis clos compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19. Le public ne peut être accueilli et la retransmission des débats ne peut être techniquement réalisée.
- ❖ **DÉCIDE d'allouer** une subvention : - pour les coopératives scolaires de Ludes et Mailly (jouets de Noël à raison de 30 €/enfant).
Pour information, sont concernés 66 élèves de Ludes sur un effectif total de 108 enfants scolarisés en maternelle et en primaire soit **1 980 €**.
- pour l'association de LM l'école soit **800 €**.
- ❖ **DÉSIGNE** pour siéger à la CLET (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) comme membre :
 - titulaire : Mme Claire GARDIEN
 - suppléant : Mme Fabienne DUMANGINreprésentant la commune auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims.
- ❖ **REFUSE**, après un vote à bulletin secret, la demande de modification du cahier des charges et du règlement du lotissement « Les Bas de Ludes » émanant de plus de deux tiers des propriétaires. La requête présentait le souhait des propriétaires de surmonter le muret existant sur rues, lors de leur achat de parcelle, d'une grille ou tout autre dispositif à claire-voie, le tout d'une hauteur maximale de 1.80 m.

Questions diverses :

- Projection d'un aménagement de sécurité au niveau des stationnements rue de Ville en Selve pour un montant de 7 185 €. Quelques points à définir avant validation.
- Occupation d'un terrain privé par des gens du voyage.
- Prévoir près du lotissement « Les Bas de Ludes » sur le terrain communal où sont situées les tables de pique-nique, une plantation de haie pour éviter tout accès aux caravanes.
- Lecture du courrier de Mme Maryline Leclère exposant la vitesse excessive au niveau du 3 rue Victor Hugo.
- Rappel : Réunion de la commission voirie le 29 septembre 2020 à 14h pour l'aménagement de la rue de Chigny et de la rue de Mailly (en partie),
Réunion du Conseil d'école le 13 octobre 2020 à 18h à la maternelle,
- Remettre des cailloux dans certaines allées du cimetière.
- Personne non identifiée ayant percuté le banc gabion au niveau du parking du cimetière.
- Mécontentement de la municipalité par rapport au bicouche mandaté par la Communauté Urbaine du Grand Reims concernant les rues Alfred Thomas et des Brugnottes (date d'intervention non déclarée de l'entreprise, projection de goudron sur une voiture, sur des soubassements de façade et de boiseries de deux maisons riveraines...).
- Coût en eau et en main-d'œuvre pour l'arrosage des fleurs surtout en temps de sécheresse (S'orienter vers des variétés exigeant moins d'eau).
- Cause crise sanitaire : Annulation de la bourse Militaria et du marché de Noël,
Activités sportives et culturelles autorisées à la salle des fêtes avec une jauge maximale de 10 personnes.

- Renouveau de l'opération « villages et coteaux propres » menée par la section locale des vignerons le 03 octobre à 8h30, RDV sur le parking de la salle des fêtes.
- Nettoyage du fossé et du massif de fleurs au Craon de Ludes.
- Problème de réglementation routière par rapport aux panneaux « sens interdit sauf riverains » posés aux extrémités de la rue de la Briqueterie. (A vérifier auprès de la gendarmerie de Taissy)
- Prochaine gazette programmée pour début novembre.
- Commande de sapins de Noël pour les îlots comme l'année passée.
- Faible fréquentation des visiteurs lors des journées du Patrimoine à l'église Saint Jean Baptiste les 19 et 20 septembre derniers. En 2021, une seule journée du patrimoine sera retenue soit le dimanche.

LE MAIRE,
B. SAINTOT